

CONVENTION TRIENNALE D'OBJECTIFS 2024-2026

ENTRE

BORDEAUX METROPOLE

ET

BORDEAUX TECHNOWEST

ENTRE

Bordeaux métropole,

Dont le siège social est situé Esplanade Charles de Gaulle – 33045 Bordeaux cedex, représentée par sa Présidente, Christine BOST, dûment habilitée aux fins des présentes par délibération n° 2024/... du Conseil de Bordeaux Métropole .../.../2024

Ci-après désigné « Bordeaux Métropole »

D'une part,

ET

Bordeaux Technowest, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé 58 avenue Marcel Dassault, 33700 Mérignac, représentée par son Directeur général François Baffou,

ci-après désigné(e) « Bordeaux Technowest »

D'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

PREAMBULE

Ce document répond à une double ambition : définir un cadre collaboratif entre les deux signataires sur une période de trois ans et identifier des axes d'actions opérationnelles qui pourraient être menées en coopération et en complémentarité entre les deux signataires. Il a été élaboré sur la base des échanges entre les signataires, en prenant en compte les propositions formulées par Bordeaux Technowest.

ARTICLE 1. PRESENTATION DES PARTIES SIGNATAIRES

Bordeaux Métropole est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé le 1er janvier 2015 conformément à la Loi MAPTAM (Loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles).

Bordeaux Métropole s'est dotée d'une stratégie de développement économique traduite par un Schéma de développement économique métropolitain, qui a été adopté en Conseil de Métropole le 25 novembre 2021, par délibération n°2021-603. Ce schéma de développement économique repose sur trois axes :

- Poursuivre les actions en faveur de l'emploi,

- Accompagner les transitions et favoriser l'économie de la transition ;
- Rechercher le rééquilibrage économique des territoires

Dans ce cadre, la Métropole intervient pour accompagner le développement et l'implantation d'entreprises issues de ses filières d'excellence (Aéronautique/Spatial/Défense, Santé, numérique et ICC, Agro-alimentaire, Viti/vini, naval/nautisme, hydrogène, bois/forêt, photonique/laser ..), toutes celles désireuses de se relocaliser, se développer, réseauter, expérimenter, innover, recruter, et ce en lien avec ses partenaires économiques et institutionnels (technopôles, associations, collectivités ...).

Elle contribue à structurer et animer les filières matures ou émergentes, assurer une analyse et une veille active sur les dynamiques de ces filières, susciter, soutenir ou porter des projets innovants et collaboratifs générateurs d'emplois, initier des actions visant à la décarbonation des activités et des PAE et à la transition numérique.

Elle organise ou soutient des événements économiques (salon, forum, conférence ...) porteurs pour le développement de ses filières.

La technopole Bordeaux Technowest, acteur majeur du développement et de l'innovation économique, a été créée en 1989 et s'est historiquement enracinée sur le territoire des huit communes de Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan, Martignas-sur-Jalle, Saint-Jean-d'Ilac, Saint-Aubin de Médoc, le Taillan Médoc et Blanquefort. A l'origine dédiée à la filière Aéronautique-spatial-défense (ASD), la technopole a été l'élément dynamique du projet Aéroparc dans les communes de Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles, et Le Haillan. Depuis 2004, Bordeaux technowest assure de nombreuses missions dont :

- l'accompagnement de start-up innovantes et des filières stratégiques de la métropole (développement économique territorial, écologie industrielle territoriale)
- la création, le développement et l'animation des outils innovants aux services des Start-up (Technostart/Bourse incubé) ou des entreprises du territoire de la Métropole (CESA, ZIRI)

Bordeaux Technowest déploie son activité sur ces 2 grands volets (innovation et développement économique territorial), comme le label RETIS l'impose.

Elle rayonne au-delà des frontières administratives de la métropole en appuyant des territoires périphériques pour se doter d'outils ou de compétences en matière de développement économique ou d'innovations.

Pour l'heure des résultats concrets sont mesurés, notamment sur la dernière année :

- Innovation 2023 :
 - 88 start-up accompagnées au cours de l'année
 - 117 CDI créés par ces start-up (420 emplois au total)
 - 10 sites d'accompagnement dont 8 sur Bordeaux Métropole (Libourne et La Teste-de-Buch hors métropole)
 - 30 nouvelles start-up accompagnées
 - 22.3 M€ de financements obtenus (131 dossiers)
 - 16.7 M€ de chiffres d'affaires générés par ces start-up
 - 1.1 M€ de chiffres d'affaires obtenus grâce au programme Open Innovation « *Jonction* »
- Développement Economique / ASD 2023 :

- Remplissage à 100% des 3 centres d'affaires (Aéroparc, Aéronum, TechnoFab)
 - 17 nouveaux prospects en négociation pour une implantation sur Cockpit en 2024 (filiales de Grand Groupe, Sous-traitants, ETI/PME,...)
 - 25 entreprises accompagnées dans leur développement et leur déménagement sur Cockpit
 - 5 nouveaux partenariats signés : UIMM, Aerocampus, ID4Mobility, Commandement de l'Espace, Defense Angels
 - 7 projets structurants d'implantation industrielle aéronautique accompagnés avec nos partenaires (dont 4 sur du foncier Aéroport)
- COCKPIT 2023 – préfiguration / commercialisation :
- Suivi et commercialisation du lieu totem de la filière Aéronautique-Spatiale-Défense & Drones, à Mérignac : + de 90% de taux de remplissage fin 2023
 - Positionnement de Cockpit sur des événements locaux et internationaux pour 2024/2025
 - Action collective avec Dassault Aviation Mérignac pour accompagner 3 de leurs sous-traitants vers une externalisation du site et une implantation sur Cockpit
- CESA Drones
- 18 jours d'essais - 15 heures de tests machines tout sites confondus
 - Perspectives : maintien et développement d'une activité plus soutenue, notamment sur l'ensemble de la chaîne de valeur du drone. Développer les partenariats afin d'équiper le site d'infrastructures autorisant ce développement (Colas, GCC..).
 - Lancement du projet : centre U-SPACE en partenariat avec innov ATM
 - Mise en place de notre nouveau site: Aéroport de Bordeaux
 - Lancement projet de centre d'essai véhicules autonomes
 - Organisation du salon UAV Show 2023 Bordeaux (co-organisation de la 7ième édition ; 75 exposants ; 2500 visiteurs professionnels ; 1 Demo Day sur l'emprise aéroportuaire ; 1 soirée de gala sur Cockpit Mérignac)
- EIT ZIRI 2023 :
- 20 partenaires privés
 - 8 partenaires publics
 - Energie : 47 GWh électricité verte ; 55 entreprises ; 161 points de livraison
 - Déchets : 20 tonnes de glassine ; 2,9 tonnes de D3E ; 550 tonnes de déchets recyclables collectés

ARTICLE 2. AXES DE COOPERATION

La présente convention d'objectifs a pour objet de définir les axes et modalités de coopération entre les deux signataires sur le territoire de Bordeaux Métropole, dans un souci de recherche de complémentarité de leurs actions respectives, et d'en fixer les objectifs associés.

Il est proposé d'organiser la collaboration autour des deux axes détaillés ci-après :

- La définition d'un programme d'actions récurrentes valables pour la durée de la convention d'objectifs.
- La mise au point d'un programme d'actions spécifiques annuel, destinées à contribuer au développement économique et à l'innovation sur le territoire.

A ce titre, Bordeaux Métropole contribuera chaque année au financement du fonctionnement de Bordeaux Technowest, et sous réserve du vote de chaque budget annuel par le conseil de Bordeaux Métropole, sous forme d'une subvention de fonctionnement.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces actions, Bordeaux Métropole versera à Bordeaux Technowest une subvention de fonctionnement spécifique, dont le montant sera évalué en fonction des moyens que Bordeaux Technowest mettra en œuvre pour la réalisation de ces objectifs.

1. Actions récurrentes 2024 - 2026

1.1 Innovation

Au cours de cette période, Bordeaux Technowest va poursuivre sa mission d'accompagnement de start-up sur les sites d'incubation au cœur de la métropole bordelaise.

Ces projets suivront la feuille de route de la métropole : économie circulaire, industrie aéronautique / spatial / défense, cybersécurité, santé, économie sociale et solidaire, mobilités, transition énergétique, agroalimentaire, viti-vinitech et maritime.

Chaque année, la technopole a pour objectif d'accompagner **85 start-up au global**, avec une nouvelle promotion de **30 projets, et 20 sorties** (à la cinquième année de l'entreprise) en implantation directe sur le territoire (foncier, investissements, recrutements...).

Une montée en puissance des outils est par ailleurs prévue. En effet, la technopole dispose de leviers pour accélérer la croissance des entreprises qu'elle accompagne dont :

- **Techno'Start** (fonds d'amorçage) : 28 investissements en haut de bilan depuis 2012 (de 30 000 à 100 000 euros) auprès des start-up à fortes valeurs ajoutées (250 emplois créés, levier pour les levées de fonds avec un coefficient de 25 à 2 ans). Techno'Start doit continuer de se développer avec de nouveaux partenaires financiers privés pour tenir le cap de 3 comités par an (4 participations minimum). A prévoir une sortie de participation de plusieurs entreprises pour permettre à d'autres start-up d'en profiter.
- **Bin'c** (bourse de l'incubé) : 60 bourses attribuées depuis 2010 pour les porteuses et porteurs de projets (pour la vie quotidienne). Une convention pluriannuelle avec le Crédit Mutuel du Sud-Ouest se poursuit sur le prêt d'honneur (qui complète les subventions de fonds de revitalisation du GERIS). L'objectif est 6 nouvelles bourses par année.
- **Jonction** (Open Innovation) : un programme original et pragmatique permettant aux 35 grands groupes industriels partenaires de la technopole de découvrir le portefeuille de services et d'offrir des opportunités d'affaires aux start-up. Bordeaux Technowest souhaite 3 nouveaux partenaires privés par an, avec des études plus avancées permettant de codévelopper de l'Open Innovation avec leurs équipes (hackathon, intrapreneuriat, ateliers, appels à projets...)

Nouveauté 2024, la technopole enrichit son offre d'accompagnement avec **une formule de mentorat** : de nouvelles expertises industrielles, commerciales et juridiques vont être proposées bénévolement par des chefs d'entreprises bordelais à une promotion interne de 7 start-up en pré-accélération.

De nouveaux partenariats stratégiques avec des structures spécialisées « start-up » sont recherchés, comme par exemple **Dassault Systèmes**, HubSpot ou Matlab, éditeurs de solutions logicielles ultra-spécifiques, qui donnent accès à des licences gratuites aux start-up les 2 premières années. Une collaboration gagnante qui constitue un vrai avantage immatériel pour les entrepreneurs.

Enfin, le partage de la dynamique des projets sur le territoire sera bien évidemment maintenu au

travers d'évènements partagés (revues de projets, salons, jury d'appel à projets, comités...) incluant Bordeaux Métropole, mais également Invest In Bordeaux, la Région Nouvelle-Aquitaine, NAT, l'Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine (ADI N-A), les écoles d'ingénieurs et de commerce, les acteurs académiques et les structures d'accompagnement locales.

Toujours en évènementiel : Bordeaux Technowest a pour ambition de reconduire chaque année **le Bordeaux Tech'Day** son évènement fédérateur sur l'innovation au cœur de l'hôtel de la métropole avec chaque année plus de 600 participants, des tables rondes, des conférences complété le même jour par un format orienté vers les financements : **le Fund Connect**.

1.2 Développement économique territorial

➤ Développement Economique / ASD / OIM Aéroparc 2024 - 2026

- Contribution au côté de la Métropole et des communes au développement et à l'animation de la filière ASD
- Contribuer à l'attractivité de l'offre économique du territoire / Préparation /commercialisation de Cockpit (sorties pépinières et centre d'affaires,...)
- COCKPIT (Mérignac, OIM Bordeaux Aéroparc) :
 - Montée en puissance du lieu totem de la filière ASD régionale
 - 55 entreprises hébergées et accompagnées : 10 start-up + 45 entreprises (filiales de Grand Groupe, Sous-traitants, ETI/PME, partenaires)
 - Animation du site / Evènementiel (conférences, interventions...)
 - Partenariats avec les acteurs du spatial et de l'aéronautique au niveau national

➤ CESA Drones 2024 - 2026

- Préparation et réalisation UAV Day en Octobre à Hourtin, journée démonstration
- Le déploiement de CESA DRONES sur Hourtin
- Création d'une zone essais en collaboration avec l'Aéroport
- L'intégration des drones dans l'espace aérien et urbain (Urban Air Mobility)
- Faire évoluer CESA d'un centre d'essai à un centre d'expertise et d'excellence de la filière
- Développer l'offre, déployer de nouveaux outils et équipements (investissements)

➤ ECOPARC de Blanquefort 2024 - 2026

- Contribuer à l'attractivité de l'offre économique de la ZI de Blanquefort (en particulier les terrains des circuits et de l'ancienne usine Ford)
- En lien avec la métropole et des communes, accompagnement des entreprises dans leurs projet de création, d'innovation ...
- Contribuer aux réflexions métropolitaines et régionales pour le développement de filières vertes

➤ EIT ZIRI 2024 – 2026

Le **programme Ziri** (zones industrielles des réseaux intelligents) est une **démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT)** animée par **Bordeaux Technowest**, qui vise à développer les **synergies** entre entreprises pour optimiser la consommation des ressources naturelles et énergétiques et accélérer la **transition écologique** des zones d'activités de Bordeaux Métropole.



Mise en œuvre sur les **zones d'activité de Blanquefort**, de **Bordeaux Aéroport** (Mérignac et Le Haillan) et de la **Rive Droite** (Bassens et Artigues-près-Bordeaux), cette démarche mobilise **environ 100 entreprises adhérentes** autour de **4 volets principaux** :

- **Des synergies de mutualisation** : achat mutualisé d'électricité verte et de gaz, autoconsommation collective, collecte de déchets recyclables et points d'apport volontaires, prestations de services (mutuelle, formation, mobilité, gestion de locaux).
- **Des synergies de substitution** : « le déchet de l'un devient la matière première de l'autre » (ex : récupération de la glassine, papier support pour des étiquettes utilisées par des producteurs viticoles, ensuite transformée et utilisée comme isolant en ouate de cellulose pour le bâtiment).
- **La mise en œuvre de solutions à impact** : réalisation de « diag flash » (analyse des flux de déchets, énergie et mobilité de chaque entreprise adhérente), mise en relation avec des apporteurs de solution (études, diagnostics et conseil sur la production et la récupération d'énergie, la valorisation des flux de matières et de déchets, etc.).
- **L'animation du réseau des adhérents** : organisation de rencontres et « meetings » réguliers, ateliers de sensibilisation et de présentation de nouvelles solutions, groupes de travail pour rechercher et créer des synergies.

Une **stratégie pluriannuelle 2024-26** a été élaborée par Bordeaux Technowest en concertation avec les services métropolitains et communaux associées, autour de **4 axes** :

- **Un renforcement de l'offre de services** : communication sur les outils et aides des financeurs publics, mesures d'impact environnemental, lien avec projets métropolitains, etc.
- **Une structuration de la gouvernance** : mise en place d'un comité technique métropolitain annuel avec les financeurs publics, organisation de réunions par zones d'activité, participation de représentant(e)s d'entreprises adhérentes.

- Un déploiement de Ziri à de nouvelles zones : Saint-Médard-en-Jalles, Communauté de Communes de Montesquieu, Ambès, Bordeaux Nord, Bordeaux Sud.
- Une évolution du plan de financement : mobilisation croisée de la métropole et des villes concernées pour le déploiement de Ziri à de nouvelles zones, réduction progressive des aides publiques.

2. Actions spécifiques 2024 – 2026

2.1 Innovation et Nouveaux sites

Comme indiqué précédemment Bordeaux Technowest dispose maintenant de 8 sites thématiques dans la métropole bordelaise, **dont la stratégie ne prévoit pas la création de nouveaux sites à moyen terme mais plutôt le recentrage des 2 sites bordelais** (La Place et la Source) vers un seul site à horizon 2026-2027.

Cette action de recentrage commencera en 2024 à travers la recherche d'opportunités immobilières en collaboration étroite avec la métropole.

L'année 2024 doit permettre de conforter les sites existants avec 30 nouveaux projets de start-up et d'engager la **création du nouveau site de la technopole rive droite « Inno Garonne »**.

Au cours de cette période triennale, un des objectifs spécifiques sera de développer **les relations entre les neuf autres technopoles de Nouvelle Aquitaine (NAT)** pour les collaborations de type Sirena (export, international, soft landing Canada et Sénégal), accélérateur Sport (Impulsion, animé par ADI N-A) et de croiser nos actions d'innovation ouverte.

La technopole compte proposer le site **COCKPIT** comme le « hub » de l'innovation autour de l'aéronautique/spatial/défense, à travers l'accompagnement de start-up à très fort potentiel technologique : des **projets dits « deeptech »**, issus des laboratoires et des écoles d'ingénieurs de la métropole bordelaise.

Ce sujet devient stratégique pour la technopole, la qualité de la sélection de projets en amont permettra d'accompagner la croissance des projets aux technologies de rupture les plus prometteuses. Pour ce faire, créer des événements dans le domaine de l'Aéronautique Spatial Défense dans Cockpit, pour en faire un lieu incontournable de l'écosystème : afterworks, conférences, hackathon, bootcamp...

Autre sujet dans le plan d'action spécifique de la technopole : les secteurs d'activité **santé** et **maritime** qui vont continuer de monter en puissance.

Grâce à aux partenariats avec le Medical Stadium (Mérignac) et le Port de Bordeaux (Bordeaux – Bassens), Bordeaux Technowest souhaite affirmer son expertise sur ces deux thématiques avec :

- Des réseaux complémentaires (partenaires, clusters)
- 10 nouveaux projets (par an)
- 1 à 2 nouveaux appels à projets (par année)
- La création d'événements fédérateurs (colloques, symposiums)

2.2 Développement économique territorial

➤ **Animation/Développement de nouvelles filières d'excellence sur la métropole bordelaise 2024 - 2026**

- Portuaire / Maritime / Fluvial : en lien avec le site GPMB et le site de Bassens
- Mobilités innovantes : transfert marché/techno de l'ASD vers les autres mobilités (automobile, ferroviaire, micro-mobilités, naval,...)
- Décarbonation : de l'industrie, des transports, des villes, des bâtiments,...
- Sport-Santé : en lien avec le Medical Stadium

➤ **OIM Rive Droite / ZIBAC 2024 - 2026 :**

- Déploiement de l'offre de services Bordeaux Technowest sur la Rive Droite, à partir du lieu totem INNOGARONNE à Bassens, et de l'action ZIRI déjà lancée
- Coopération renforcée avec Bordeaux Métropole et le GPMB dans le cadre du projet ZIBAC

➤ **Evènements spécifiques 2024 – 2026 :**

UAV Show 2025 : co-organisation
Les Assises de la Mer 2024 : partenaire
Le Bourget 2025 : promotion Cockpit
UAV Day (journée de démonstration drones)
Inauguration COCKPIT
La journée du réemploi sur INNOGARONNE

➤ **Études et appui aux territoires périphériques:**

- CdC médoc Atlantique : Appui au développement économique et identification de thématiques porteuses pour le territoire (filière Drones).
- CDC Montesquieu : Appui pour l'écologie industrielle
- CDC des grands lacs : Appui pour le développement de l'Aérodrome.
- Marmande : déploiement de l'incubateur
- Tunisie : poursuite de l'étude « création d'une technopole » à la demande de la région Nouvelle-Aquitaine et Expertise France
- CDC Médoc Estuaire : appui pour la création d'une action de développement économique orientée vers des projets innovants en adéquation avec les thématiques du territoire.

ARTICLE 3 : PILOTAGE ET SUIVI DE LA CONVENTION

Les instances de pilotage et de suivi de cette convention ont pour vocation à rester souples et évolutifs tout en garantissant sa cohérence et sa bonne exécution.

Les deux parties conviennent des modalités suivantes :

- Des **réunions et/ou revues de projets**, autant que nécessaire, sur les éléments du programme d'actions prévoyant des échéances ou des livrables spécifiques.
- **Un temps d'échange** entre les deux parties, à l'occasion duquel est notamment élaboré le **programme opérationnel annuel de l'année suivante**, sur la base d'un bilan des actions de la convention en cours.

ARTICLE 4. PARTICIPATION FINANCIERE DE BORDEAUX METROPOLE

L'accompagnement financier de Bordeaux Métropole est constitué d'une subvention de fonctionnement qui contribue à financer les actions récurrentes et spécifiques de l'année en cours. Pour l'année 2024, au regard des actions récurrentes et du plan d'action spécifique proposé par Bordeaux Technowest, la métropole décide d'octroyer à la technopole une subvention d'un montant de 822 000 €. Les modalités de versement de cette subvention et de contrôle de son utilisation par Bordeaux métropole, feront l'objet d'une convention annuelle d'application financière.

ARTICLE 5. DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention d'objectifs est conclue pour une durée de 3 ans, à compter du 01 janvier 2024

Fait en deux exemplaires à Bordeaux, le

Pour Bordeaux Métropole,

La Présidente,

Christine BOST

Pour Bordeaux Technowest,

Le Directeur Général

François Baffou